



Parcours Formateur : Accompagner les apprenants en formation et Incrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de RSE

CCP 3 et 4 du Titre FPA Formateur Professionnel d'Adultes du Ministère du travail



CPF **CERTIFICATION** **SUR-MESURE** **INTER ENTREPRISE**

Objectif de formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de maîtriser les pratiques et méthodologies pour optimiser les apprentissages des apprenants en formats présentiel, distanciel, collectif ou individualisé.

Programme

CCP 3 - ACCOMPAGNER LES APPRENANTS EN FORMATION

ACCOMPAGNER LES APPRENANTS DANS LEUR PARCOURS DE FORMATION

Accueillir, gérer, suivre individuellement et collectivement des apprenants

- Repérer les besoins d'accompagnement individuels et collectifs,
- Identifier les signes de décrochage en formation et prévenir les abandons,
- Conduire des entretiens individuels en respectant les différentes phases,
- Poser un diagnostic sur la nature et l'origine des problèmes rencontrés par les apprenants,
- Prendre en compte les spécificités de différents publics dans l'accompagnement (handicaps dont troubles « Dys », personnes éloignées de l'emploi, allophones...).

Formaliser la progression et les difficultés des apprenants dans les outils de suivi

- Ajuster les parcours en tenant compte des besoins et des contraintes des apprenants,
- Rédiger une synthèse d'entretien ou un bilan de parcours,
- Organiser les espaces pour garantir la confidentialité des échanges,
- Gérer et suivre les parcours des apprenants sur des tableaux de bord ou des plateformes numériques de formation,
- Adopter une attitude bienveillante,
- Centrer les échanges sur les faits sans remettre en cause la personne,
- Entretenir une relation individualisée pour favoriser l'autonomisation et la réussite des apprenants,
- Assurer un accompagnement socio-affectif en conservant une distance relationnelle,
- Analyser ses pratiques d'accompagnement.

ACCUEILLIR UN APPRENANT EN FORMATION ET COCONSTRUIRE SON PARCOURS

Mettre en œuvre une démarche d'évaluation diagnostique

- Utiliser des outils de positionnement traditionnels ou sur des plateformes numériques de formation,
- Analyser les résultats des positionnements pour repérer les pré-acquis des apprenants,
- Repérer les modalités préférentielles d'apprentissage des apprenants,
- Repérer les situations individuelles et les besoins associés, notamment dans le cas de publics spécifiques (handicap dont troubles « Dys », personnes éloignées de l'emploi, allophones...) ;
- Collaborer avec le référent handicap pour anticiper les difficultés en aménageant les espaces de formation, l'accompagnement et le parcours de formation,

Conduire des entretiens individuels

- Partager avec l'apprenant les résultats du positionnement et leur impact sur son parcours,
- Formaliser les parcours individuels de formation et d'accompagnement, Instaurer un climat de confiance

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Toute personne souhaitant maîtriser les pratiques et méthodologies pour optimiser les apprentissages des apprenants en formats présentiel, distanciel, collectif ou individualisé. Personnes ayant suivi les modules CCP 1 - Concevoir et préparer une formation et CCP 2 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants.

Durée

10 Jours dont 70 Heures en centre 175 Heures en entreprise

Tarif(s) net de taxe

2950 € par stagiaire

330 € en supplément si certification

Adresse

Morlaix - CCI Formation
Aéroport,
CS 27934,

29679 Morlaix

<https://cci-formation-bretagne.fr/finistere>

avec l'apprenant pour prévenir le stress du positionnement, Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive et l'auto-évaluation,
Organiser les espaces physiques et numériques pour l'accueil et le positionnement des apprenants,
Adapter les parcours en tenant compte des besoins individuels,
Planifier les temps individuels d'accompagnement,
Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs au sein et à l'extérieur de son organisation,
Analyser sa pratique d'accueil et de construction des parcours.

TUTORER LES APPRENANTS A DISTANCE

Mettre en œuvre une méthodologie d'accompagnement à distance

Repérer les besoins tutoraux (cognitif, socioaffectif, motivationnel et métacognitif),
Concevoir ou adapter des supports spécifiques au tutorat à distance (tutoriels, fiches méthodologiques, consignes...),
Mettre en œuvre une procédure de diagnostic technique à distance,
Conduire un entretien à distance,
Identifier les signes de décrochage en formation à distance et prévenir les abandons,
Repérer et prendre en compte les spécificités des apprenants dans le tutorat à distance (handicaps dont troubles « Dys », personnes éloignées de l'emploi, allophones...),
Guider l'utilisateur dans l'appropriation et l'utilisation de l'environnement d'apprentissage en ligne et à distance.

Utiliser et optimiser les apprentissages via les outils digitaux

Utiliser des outils de communication synchrones et asynchrones et des outils collaboratifs (documents partagés, murs d'affichage virtuels, plateforme d'échange et de gestion des tâches, etc...),
Suivre les parcours des apprenants sur des plateformes numériques de formation,
Animer une communauté d'apprenants,
Adapter les espaces numériques pour mettre à disposition des ressources complémentaires,
Instaurer et entretenir la dynamique de groupe à distance.

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES APPRENANTS

Repérer les compétences professionnelles et transversales ainsi que les comportements nécessaires à l'employabilité des apprenants,
Créer des situations d'apprentissage favorisant l'appropriation des compétences professionnelles, des compétences transversales et des comportements nécessaires au projet professionnel des apprenants,
Exploiter les informations du livret de suivi en entreprise,
Organiser des séances réflexives visant à exploiter l'expérience vécue en entreprise,
Conduire des entretiens individuels,
Formaliser les informations relatives au projet professionnel de l'apprenant à l'aide d'outils de suivi,
Analyser sa pratique d'accompagnement.

CCP 4 - INSCRIRE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS UNE DEMARCHE DE QUALITE ET DE RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR EN FORMATION ET DANS SA SPECIALITE

Compléter les documents de suivi administratif et pédagogique de la formation,
Recueillir et transmettre les éléments de suivi et de preuves attendus par le système qualité et de conformité et relevant du champ de compétences du formateur,
Fournir des éléments d'analyse des données de suivi pédagogique et administratif,
Repérer et prévenir les risques d'atteinte à la sécurité liés aux activités professionnelles, aux lieux de travail et aux déplacements,
Repérer et prévenir les situations et comportements discriminatoires rencontrés dans l'espace de formation et dans l'environnement professionnel,
Faire respecter le règlement intérieur.

REALISER UNE VEILLE POUR MAINTENIR SON EXPERTISE DE FORMATEUR ET DE PROFESSIONNEL DANS SA SPECIALITE

Identifier les sources et les documents de référence dans sa spécialité et dans la formation professionnelle,

Identifier les communautés professionnelles, les réseaux sociaux pertinents dans sa spécialité et sur la formation professionnelle Repérer les évolutions sectorielles, technologiques, concurrentielles et réglementaires dans sa spécialité et dans la formation professionnelle, Repérer les évolutions des modalités de financement de la formation professionnelle, Actualiser son ingénierie et ses pratiques pédagogiques, Anticiper l'obsoléscence des outils de formation (plateaux techniques, outils numériques Réaliser un répertoire opérationnel local des acteurs de sa spécialité et de la formation professionnelle.

ANALYSER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Adopter une posture permettant de remettre en cause ses actes professionnels et ses comportements, Respecter les règles de fonctionnement et les étapes de l'analyse de pratique, Utiliser les techniques d'auto-évaluation et d'analyse réflexive, Entendre et accueillir les retours, Se distancier de ses vécus émotionnels et affectifs ; prendre du recul sur ses pratiques et ses comportements, Planifier régulièrement des temps dédiés à l'analyse de sa pratique professionnelle, Choisir des situations relevant du champ de l'analyse de pratiques, Organiser l'espace pour favoriser les échanges, Respecter son rôle dans une analyse de pratiques collective, Adopter une posture bienveillante vis-à-vis de soi-même et des autres.



Les points forts de la formation

- Ce parcours de formation est éligible au CPF. Chaque bloc de compétences (CCP) fera l'objet d'une session spécifique de certification. Le passage des certifications est organisé après la formation (Lire "Modalités d'évaluations").
- Cette formation est accessible en format sur mesure (formation INTRA) pour un groupe de collaborateurs d'un même établissement.
- Dans le cadre de la certification, l'alternance des regroupements pédagogiques et des périodes en entreprise permettent aux participants de pratiquer, mettre en œuvre dans un environnement de travail, les acquis et concepts abordés en formation.

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun prérequis : ce parcours de formation est accessible à toute personne ayant un projet formalisé d'animation de séances de formation, en présentiel ou à distance .

→ **Niveau d'entrée :** Sans niveau spécifique

Modalités d'entrée

Sur le plan des compétences en entrée en formation, aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation.

Ce parcours de formation est accessible à toute personne ayant un projet formalisé d'animation de séances de formation, en présentiel ou à distance.

Cas des personnes qui doivent (CPF) ou souhaitent valider les compétences via les certifications.

Le candidat qui se présente, après le parcours de formation, aux sessions de certifications des CCP « Accompagner les apprenants en formation » et « Incrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises » **doit réaliser deux périodes en entreprise.**

Ces périodes en entreprise, d'une durée de 105 heures pour la première et de 70 heures pour la seconde, **sont obligatoires** pour se présenter aux épreuves des CCP.

à noter :

A défaut d'entreprise d'accueil, pour les candidats qui le souhaitent, après concertation et accord préalable, les services de la CCIMBO étudieront, en qualité d'organisme de formation, les modalités de réaliser, cette période au sein de l'une de ses structures. Le candidat lors de la certification présente une preuve de ces périodes en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session. Pour les personnes en activité, sous contrat ou en alternance, **la période en entreprise peut être incluse dans le temps de travail.** Une attestation de l'employeur sera demandée par l'organisateur de la session de certification.

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

CCP 3 - ACCOMPAGNER LES APPRENANTS EN FORMATION Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation. Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours. Tutorer les apprenants à distance. Accompagner le développement professionnel des apprenants CCP 4 - INSCRIRE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS UNE DEMARCHE DE QUALITE ET DE RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES Respecter et faire respecter la réglementation de la formation. Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur. Analyser ses pratiques professionnelles.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en cours de formation : cas pratique et/ou quizz appliqués et/ou travaux de sous-groupes ou individuels évalués par les intervenants lors de chaque regroupement pédagogique. Si certification, le candidat complète un dossier professionnel et un dossier technique qui seront appréciés par un jury. Et, afin d'évaluer ses compétences clés, le candidat sera reçu en entretien par ce jury de professionnels.

Modalités pédagogiques

Formation dynamique et participative : apports méthodologiques suivis lors de chaque regroupement pédagogique de nombreux cas pratiques. A partir de situations concrètes : études de cas et exercices. Si certification, deux périodes en entreprise d'une durée de 105 heures pour la première et de 70 heures pour la seconde (5 semaines) sont obligatoires pour se présenter aux épreuves du CCP. Le candidat présente une preuve de ces périodes en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session. Pour les personnes en activité, sous contrat ou en alternance, la période en entreprise peut être incluse dans le temps de travail.

Perspectives métiers

Pour en savoir plus sur le métier, les évolutions possibles dans la filière professionnelle et les potentialités d'embauche en Bretagne, rendez-vous sur le site CLEOR BRETAGNE en cliquant sur :

<https://cleor.bretagne.bzh>

Les sessions



Morlaix

- 01-02 octobre, 15-16 octobre, 03 novembre, 16-17 novembre, 26 novembre 14-15 décembre 2026



En savoir plus

Certification professionnelle - diplôme

Intitulé : TP - Formateur professionnel

d'adultes - MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN

Date et mise à jour des informations : 10/12/2025



LE BRUN Nathalie

formation.morlaix@bretagne-ouest.cci.bzh

Extrait de la description de l'information. Consultez l'intégralité des informations relatives à ce

notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Aéroport, CS 27934, - 29679 Morlaix

